Études de lettres

1-2 | 2016
Appel à témoins

Transmissions féminines au siècle des Lumières. Pratiques épistolaires et *agency*

Nahema Hanafi

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/edl/871
DOI : 10.4000/edl.871
ISSN : 2296-5084

Éditeur
Université de Lausanne

Édition imprimée
Date de publication : 15 mai 2016
ISBN : 978-2-940331-48-2
ISSN : 0014-2026

Référence électronique
Nahema Hanafi, « Transmissions féminines au siècle des Lumières. Pratiques épistolaires et *agency* », *Études de lettres* [En ligne], 1-2 | 2016, mis en ligne le 01 mai 2019, consulté le 16 décembre 2020.
URL : http://journals.openedition.org/edl/871 ; DOI : https://doi.org/10.4000/edl.871

© Études de lettres

TRANSMISSIONS FÉMININES AU SIÈCLE DES LUMIÈRES. PRATIQUES ÉPISTOLAIRES ET *AGENCY*

Les échanges épistolaires féminins du siècle des Lumières sont souvent l'occasion d'une transmission de savoirs. En mêlant une méthodologie – l'étude de cas – et un concept – l'*agency* –, les enjeux de pouvoir et postures sociales qui sous-tendent l'acte de transmission apparaissent, ainsi que l'incidence de l'épistolarité sur sa nature et ses modalités. Il s'agit d'interroger les rapports dynamiques entre une pratique – l'échange de connaissances – et son support – le cadre épistolaire –, en soulignant la dimension performative de l'écriture en tant que pouvoir de représentation et d'action. Les lettres reflètent les manières de voir les rôles féminins et masculins, comme elles servent à l'affirmation du positionnement social assumé par les scriptrices (mère, soignante, savante…).

Les transmissions féminines de savoirs à l'époque moderne renvoient à divers imaginaires reflétant des pratiques amplifiées ou dénaturées par les sources généralement mobilisées pour les décrire, tels les écrits médicaux d'époque, essentiellement masculins et souvent dépréciatifs [1]. L'histoire des sciences, par exemple, ne saurait s'en contenter. Consulter des écrits personnels féminins (correspondances privées, journaux intimes, livres de raison et de recettes médicinales…) conduit à repenser l'image quelque peu faussée de ces transmissions [2]. Une image selon

1. Dans leurs ouvrages théoriques ou de vulgarisation, les médecins des Lumières recourent souvent à l'image de la vieille femme soignante, échangeant des remèdes violents et nocifs, pour caractériser les pratiques profanes qu'ils critiquent.

2. Les recherches sur les écrits féminins se sont multipliées ces dernières décennies, et notamment sur les correspondances féminines, dont on ne fera que citer ici que deux ouvrages majeurs : M.-F. Silver, M.-L. Girou-Swiderski, *Femmes en toutes lettres* ; B. Diaz, J. Siess, *L'épistolaire au féminin*. Pour un bilan historiographique sur

laquelle elles seraient immuables parce qu'attachées à la tradition, surtout orales ou gestuelles (au sens d'une transmission par mimétisme), domestiques (parce que pratiques, profanes et empiriques), féminines (en termes de destinataires)…

L'étude sérielle d'un large corpus de correspondances pourrait amener à reconsidérer ces échanges de savoirs et leurs caractéristiques. Mais une approche quantitative ne restituerait ni les postures sociales ni les enjeux de pouvoir qui sous-tendent l'acte de transmission, sans compter les incidences de l'épistolarité sur sa nature et ses modalités. Pour interroger les rapports dynamiques entre une pratique – l'échange de connaissances – et son support – le cadre épistolaire –, les études de cas semblent les plus pertinentes. Elles invitent à creuser les motivations et ambitions des individus, à expliciter leurs trajectoires et à situer leurs choix en les insérant dans un contexte maîtrisé au mieux [3]. Certes, nombre d'actrices pour lesquelles le statut social, le lieu de résidence, la confession, l'environnement familial et social, le statut matrimonial, ou encore l'environnement culturel ne peuvent être renseignés s'en trouvent dès lors exclues. Mais seul ce niveau d'analyse et cette précision documentaire permettent de mesurer l'*agency* des scriptrices : en d'autres termes, leur « puissance d'agir » [4] ou capacité pleinement consciente à modeler leur environnement et leur existence dans un contexte socio-culturel patriarcal. Et ce, notamment par le biais de l'écrit.

Les pratiques épistolaires et tout exercice d'écriture méritent effectivement d'être pensés dans leur dimension performative, une occasion de se réinventer, de réinterpréter une expérience, en lui donnant sens, forme, vérité et réalité.

Les transmissions épistolaires féminines sont abordées ici en mêlant une méthodologie – l'étude de cas – et un concept – l'*agency* –, afin d'interroger la dimension performative de l'écriture (en tant que pouvoir de représentation et d'action) et l'énonciation d'expériences et de pratiques sociales, comme potentiels « reflets du réel ». Les lettres constituent un support courant pour l'apprentissage et la circulation des connaissances au siècle des Lumières, mais elles véhiculent aussi toute une série de

---

l'écriture féminine, on lira : S. Mouysset, I. Lacoue-Labarthe, « De " l'ombre légère " à la " machine à écrire familiale " ».

3. J.-C. Passeron, J. Revel, *Penser par cas*.
4. J. Guilhaumou, « Autour du concept d'agentivité », p. 27.

représentations sur le corps, les rôles féminins et masculins, etc. Elles servent de surcroît à l'affirmation du positionnement social assumé par les scriptrices (mère, soignante, savante…). Une attention particulière est portée à l'articulation de ces différents niveaux de transmissions à partir de la correspondance de Marie de Livry avec son amie Elisabeth Du Bourg (1780) et de celle d'Elisabeth Charrière avec son fils Salomon (1740-1750).

Les conseils médicaux d'Elisabeth Charrière à son fils Salomon

Elisabeth Charrière (1700-1754) est une vaudoise d'origine française[5]. Son père, Jean du Clerc, médecin à Castres, fuit les persécutions dont sont victimes les protestants et rejoint Lausanne en 1688. Auprès de lui, elle a pu acquérir de solides connaissances médicales qui renforcent certainement l'aplomb avec lequel, sa vie durant, elle dispense des conseils de santé. A l'âge de vingt ans, Elisabeth épouse Frédéric Charrière, seigneur de Sévery. Ils ont trois enfants, dont deux décèdent en bas âge. Son époux meurt à son tour, de la petite vérole, après dix années de mariage. Elisabeth en est très affectée et choisit de ne pas se remarier pour consacrer sa vie à l'éducation de leur fils Salomon, né en 1724. Entre eux se tisse une grande complicité, mais le jeune homme, tout juste âgé de dix-sept ans et désireux de poursuivre ses études, quitte le domicile maternel. Commence alors une correspondance régulière dont une partie des échanges a été conservée (les lettres de la mère essentiellement), pour l'année 1741 et entre 1750 et 1752, soit plus d'une centaine de lettres au total. Dans les dernières, Salomon a vingt-huit ans et Elisabeth cinquante-deux, mais les sujets abordés restent les mêmes : la santé de son fils demeure au cœur de ses attentions, ce qui en soi n'a rien d'inhabituel[6]. Il est courant que les mères partagent leurs savoirs sur le corps ; elles affirment ainsi leur rôle de soignante tout en témoignant de leur affection. Cependant, plus que d'autres, Elisabeth voue une part considérable de ses lettres à des recommandations de santé qui prennent souvent la tonalité d'une

5. Les Archives cantonales vaudoises (ACV) conservent un fonds très riche provenant de la famille Charrière. En plus de la correspondance d'Elisabeth avec son fils, et de la correspondance familiale, j'ai pu consulter son livre de compte : P Frossard/2, livre de la dépense du ménage, 1740.

6. M.-C. Grassi, *L'art de la lettre au temps de la « Nouvelle Héloïse » et du romantisme*, p. 31.

injonction, étonnamment plus vive encore aux derniers temps de leurs échanges. Salomon n'est pourtant plus un jeune homme : il occupe alors le poste de gouverneur des enfants du futur landgrave de Hesse Cassel, Frédéric II, mais n'est encore ni époux ni père de famille.

Avant de proposer différentes lectures des conseils de santé prodigués par une mère (veuve) à son fils (devenu adulte), et de questionner les enjeux de ces transmissions, en voici quelques exemples représentatifs :

> Je ne te demande pas d'être tout le jour à l'étude, cela te seroit nuisible et pour ta santé et pour l'étude même, l'esprit ayant besoin de récréation pour reprendre de nouvelles forces. Je souhaite même que tu prennes de l'exercice afin d'acquérir s'il est possible un tempérament robuste et pour y parvenir ne mange pas beaucoup le soir et accoutume-toi à mâcher les alimens au lieu que tu ne fais que tordre et avaler ce qui est très malsain. Il ne faut pas non plus se mettre à lire ou à écrire d'abort après avoir mangé. Tu feras bien de prendre une heure ou deux dans l'après-midi pour étudier, tu en as le temps, puisque vous dinez à onze heures et soupés à sept. […] Souviens-toi, je t'en suplie, de te tenir droit et de faire en sorte de n'avoir pas le dos rond et la tête en avant[7].

> As-tu la coutume de te rinser la bouche tous les matins en sortant du lit avec de l'eau et un peu d'eau de vie blanche ? Si tu ne l'as pas, il faut la prendre, je te le recommande, et de n'y pas manquer, cela te préservera les dents. Laves toy aussi les piés de tems en tems, car il falloit t'en faire ressouvenir quand tu étois ici[8].

> Prens garde à plusieurs choses. Primo, il me semble que tu te lèves un peu trop tard, cela pourroit te faire tort. Mais comme il faut dormir, il vaut mieux que tu ne te divertisses pas tant pour le présent et n'ailles pas si fréquemment souper en ville, cela pourroit à la fin faire un mauvais effet. Il faut que tu sois plus sage que si tu étois plus âgé parce que ta jeunesse est contre toy dans le poste que tu occupes. En second lieu, prens garde aux femmes, sans cela tu es perdu. Il en résulteroit de grands chagrins pour nous, prens bien garde à toi et pense que tous les yeux sont ouverts sur ta conduitte. Mon cher Salem, fais attention que le plaisir ne t'emporte pas, je te parle un peu sérieux, mais je l'ay cru nécessaire, le pas est glissant[9].

---

7. ACV, P Charrière de Sévery B104/10, lettre d'Elisabeth Charrière à son fils, 16 mai 1741.
8. *Ibid.*, B104/11, lettre d'Elisabeth Charrière à son fils, 23 mai 1741.
9. *Ibid.,* B104/87, lettre d'Elisabeth Charrière à son fils, 2 mars 1751.

Et l'on pourrait multiplier les exemples. De fait, il n'est guère de lettres dans l'échange nourri de correspondance entre la mère et son fils, dans lesquelles celle-ci n'ait de recommandations à lui prodiguer concernant sa santé. Le tableau ci-après, qui rassemble les conseils dispensés par Elisabeth au fil des années, donne une idée de l'étendue et de la variété des thèmes abordés.

La nature des recommandations d'Elisabeth laisse penser qu'elles sont la continuation par écrit d'échanges auparavant réalisés *de visu*. Ces transmissions maternelles ne se justifient pas par l'éloignement du fils, mais sont des reconfigurations de pratiques orales. Ainsi les egodocuments possèdent-ils un pouvoir de reproduction de la vie courante. Il est bien sûr diverses précautions à prendre quant au passage de l'oralité à l'écrit, que Jack Goody a souligné dans *La raison graphique*[10]. On accède par ces lettres à la teneur possible des échanges oraux entre mère et fils, à quelques différences près tout de même, puisqu'il est difficile de mesurer l'impact de la distance entre les correspondants sur ces transmissions. En outre, la concentration des conseils dans la lettre n'indique rien de leur récurrence au quotidien, de la manière dont ils sont délivrés (en public ou en privé) et avec quelle aisance : les différentes évocations de la sexualité ne sont-elles pas facilitées par l'épistolarité ? De même, le ton varie certainement, car la lettre favorise une liste condensée et une manière particulière de dispenser les recommandations, sans échange possible dans l'immédiat. La pratique épistolaire constitue donc un espace de perpétuation, mais aussi une virtualisation du quotidien, sur laquelle je reviendrai, notamment parce qu'elle laisse davantage de marges de manœuvre aux individus avec la possibilité de réécrire et de recomposer.

En définitive, trois thèmes émergent de ces échanges. Ils intéresseraient respectivement les historien-ne-s de la médecine (les soins et les représentations du corps des élites), ceux de l'éducation (la pratique épistolaire et la pédagogie) et ceux de la famille (les relations mères/fils), mais en les considérant conjointement à partir du concept d'*agency*, ils témoignent aussi d'enjeux de pouvoir intrafamiliaux révélés par le positionnement discursif d'Elisabeth. Précisons d'emblée que son discours d'autorité, celui d'une mère, est parfaitement légitime, et certainement

10. J. Goody, *La raison graphique*. Voir aussi J. Goody, *Entre l'oralité et l'écriture*.

Alimentation	Manger peu Mâcher les aliments Fixer l'heure des repas Ne pas boire de thé, de vin de Bourgogne (mauvais pour la poitrine), de boissons chaudes ou fraîches, de limonade et d'orangeade (après la danse), de la bière, de vin du Rhin Ne pas manger de melon, de veau (froid, pesant et glaireux) Boire de l'eau, un peu de vin de Chevés Ne pas fumer beaucoup Manger du chocolat, des aliments légers et peu composés (risque de saler le sang) Ne pas satisfaire totalement son appétit Ne pas mélanger les viandes
Sommeil et veille	Ne pas se coucher tard, ne pas veiller Se lever tôt de préférence Dormir assis (rafraîchit le sang)
Habitat	Se méfier du fer qui garnit la cheminée (maux de tête avec la fumée)
Hygiène	Se laver la bouche tous les jours (notamment à cause du tabac qui sent mauvais) Se laver les dents tous les jours Se laver les pieds régulièrement
Prévention	Se purger de temps à autre Boire du vin en cas d'émotion (l'eau glace le sang) Sauter un repas quand le temps est humide Eviter les coups de soleil Ne pas monter ou avoir un cheval blanc (conseil d'un « charlatan »)
Activité physique	Faire de l'exercice (tempérament robuste) Danser (mais ne pas prendre l'air après)
Sexualité	Réfréner ses passions Ne pas avoir de relations sexuelles (risque de maladies vénériennes notamment)
Activité intellectuelle	Reposer l'esprit Ne pas lire et écrire après les repas
Postures	Tenir son dos droit Tenir sa tête droite et levée Ne pas être grave Sourire

Tableau — Nature des conseils dispensés par Elisabeth de Charrière à son fils

renforcé par son veuvage [11]. L'épistolière est pleinement responsable de l'éducation de son fils et prend ce rôle très à cœur, s'aventurant même jusqu'à des sujets plus intimes. En tant que garante de la santé de Salomon, de la prospérité matérielle et de la moralité de sa famille, elle est dans son bon droit en tentant de contrôler sa sexualité et en traitant ces questions, qu'on croirait à tort devoir être tues par pudeur. La transmission des connaissances se fait donc sur un modèle hiérarchique, vertical, renforcé par le ton directif employé par Elisabeth. Si ses lettres prouvent qu'elle a une connaissance solide de la théorie humorale [12], cette mère n'envisage pas tant un partage de ses connaissances théoriques que leur mise en application. Il ne s'agit pas fondamentalement d'expliquer les raisons qui guident le choix de tel ou tel comportement, de tel ou tel aliment à consommer ou à proscrire, mais de dresser une sorte de savoir réglementaire, des connaissances non discutables sur ce qu'il convient de faire pour être en bonne santé. Sa démarche est plus prescriptive qu'explicative : elle renvoie à un modèle rigide de socialisation et à la perpétuation des valeurs symboliques du groupe social.

Elisabeth souhaite modeler un homme digne de son rang par l'inculcation d'une discipline du corps et de l'esprit caractéristiques du premier XVIII^e^ siècle. La théorie humorale domine, avec une attention particulière portée aux activités physiques, à l'alimentation, au sommeil ou encore aux passions. Les représentations spécifiques des élites relatives à « l'honnête homme » transparaissent : sculpter un corps alerte, garder propres les parties présentées au monde, se modérer en tout chose [13], se tenir droit… Maintien de soi et maintien de l'ordre se social se mêlent étroitement. Ainsi ses recommandations dépeignent-elles les dispositions corporelles idéales des élites vaudoises qu'Elisabeth juge nécessaire de rappeler à son fils. C'est aussi une manière de lui apporter – ou d'en donner l'impression – des connaissances essentielles à sa réussite sociale, en

11. Sur la situation des veuves à l'époque moderne, S. Beauvalet-Boutouyrie, *Etre veuve sous l'Ancien Régime*.

12. Sur les paradigmes médicaux et les représentations corporelles de l'époque, on lira A. Corbin, J.-J. Courtine, G. Vigarello, *Histoire du corps*.

13. Loin d'être une invention des Lumières, la modération constitue une règle d'or dès les textes antiques, d'Aristote et d'Horace notamment, et demeure une vertu essentielle de la masculinité à l'époque moderne. T. Reeser, *Moderating Masculinity in Early Modern Culture*.

somme, de continuer à jouer un rôle important dans son existence, et on touche ici un aspect crucial.

En effet, j'avance l'hypothèse que les multiples conseils prodigués dans presque chaque lettre – et avec un ton qui se durcit avec le temps – constituent une tentative de pérennisation de son rôle de mère, statut social qu'elle surinvestit parce qu'il est finalement le seul à lui assurer une autorité durable, à un moment où celui de veuve n'est plus aussi déterminant dans leur relation. A mesure que Salomon avance en âge, Elisabeth perd de sa légitimité à remplacer le chef de famille défunt, devant laisser à son fils le pouvoir de diriger sa maison. Elle surinvestit alors le registre médical, celui du corps, pour être obéie, parce qu'il fait partie de domaines de compétences généralement reconnus aux femmes dans la sphère domestique. L'inversion des pouvoirs entre la mère et son fils n'est d'ailleurs pas une menace fantasmée. Elle se manifeste dans les derniers mois de leur échange, quand Elisabeth souhaite rejoindre Salomon à Cassel. Tous les prétextes sont bons pour attendrir un fils qui voit d'un mauvais œil l'arrivée de sa mère. Il refuse catégoriquement ce projet, en dépit de la réitération d'émouvantes protestations maternelles, et le voyage est finalement annulé. Les lettres d'Elisabeth laissent transparaître toute son amertume face à la décision de son fils qui, en définitive, est bien devenu le chef de famille. C'est à lui que revient désormais le droit de décider de la liberté de mouvement et d'action de sa mère, et de son lieu de résidence, malgré les tentatives de celle-ci pour réaffirmer son autorité par le biais de ses recommandations énergiques.

Tandis qu'au premier regard, les conseils de cette femme peuvent sembler anodins, caractéristiques de pratiques de transmissions ordinaires traduisant simplement l'attachement d'une mère pour son fils, l'étude affinée du contexte de production de ces écrits révèle ce qui est véritablement en jeu au sein de cette famille. Les conseils parfois autoritaires d'Elisabeth sont moins la marque d'un ascendant réel exercé sur son fils que le signe d'une perte de contrôle qu'elle refuse. Ils ont clairement une ambition performative puisqu'ils permettent à l'épistolière de se fondre dans une posture discursive qui est celle d'une femme d'autorité, pesant sur la destinée de son fils parce que présidant au règlement de son corps et de ses comportements. Alors que ses capacités d'action sont somme toute assez limitées, l'espace virtuel que constitue l'échange épistolaire lui donne donc l'occasion de recomposer son rôle au fil des lettres, même s'il résiste mal à des moments de crise venant rappeler avec froideur le

poids des hiérarchies familiales. Les transmissions de savoirs, si elles sont bien réelles, trahissent alors les ambitions cachées, les nœuds affectifs, les enjeux de pouvoirs dont les mots sont chargés derrière leur reflet apparent d'une pratique sociale courante. A ce titre, ces lettres sont à la fois les témoins de rapports de force aux conséquences très concrètes et de projections de soi de la part de l'épistolière, deux dimensions étroitement articulées.

Elisabeth Du Bourg, Marie de Livry et le mesmérisme

Poursuivons cette réflexion avec la correspondance d'Elisabeth Du Bourg et de Marie de Livry, deux amies de longue date issues de la noblesse catholique toulousaine[14]. Marie-Françoise de Maniban (1715-1804) est la seconde fille de Gaspard de Maniban dont le mariage avec M^lle^ de Lamoignon a facilité le rapprochement avec les milieux parlementaires parisiens. Âgée de 26 ans, elle épouse Paul Sanguin, marquis de Livry et colonel du régiment du Perche, et va s'installer à Paris, où son mari décède en 1758 après dix-sept années de vie commune. Le couple n'a pas eu de descendance ; les raisons de cette stérilité conjugale demeurent inconnues. Marie de Livry ne s'en intéresse pas moins à l'éducation, et aux autres sujets en vogue, comme en témoigne l'inventaire de sa bibliothèque, contenant plusieurs milliers d'ouvrages. C'est une femme du monde qui oscille entre Rousseau et Voltaire ; avec ce dernier, elle partage un certain scepticisme à l'égard des miracles. Elle est plus réservée que son amie Elisabeth au sujet des innovations de son siècle, tels l'inoculation et le mesmérisme, mais se passionne pour les sciences physiques[15]. Dans sa jeunesse, elle rencontre donc Elisabeth Daliès (1721-1794), fille de Jeanne Brunet de Pujols de Castelpers et de

14. Les papiers de la famille Du Bourg sont conservés aux Archives municipales de Toulouse (AMT) et aux Archives départementales de la Haute-Garonne (ADHG). Ils contiennent la correspondance passive d'Elisabeth Du Bourg avec Marie de Livry (des recherches actives n'ont pas permis de retrouver les lettres de l'épistolière toulousaine), la correspondance d'Elisabeth (1760-1790), mais aussi une très riche correspondance familiale, des inventaires de biens, des recettes médicinales et d'autres documents médicaux.

15. Sur l'engouement des femmes pour les sciences au siècle des Lumières, voir A. Gargam, « Savoirs mondains, savoirs savants » ; J. Peiffer, « L'engouement des femmes pour les sciences au XVIII^e^ siècle ».

François Daliès, seigneur de Mondonville. Âgée de 24 ans, celle-ci se marie avec Valentin Du Bourg (1720-1778), futur président à mortier du Parlement de Toulouse. Leur union est heureuse, leur descendance nombreuse. L'aîné, Mathias (1746-1794), est une personne cruciale dans la vie d'Elisabeth : ils partagent une passion pour les sciences et l'illuminisme, tous deux sont membres des Elus Coëns [16]. Les échanges épistolaires de Marie et d'Elisabeth, qui se poursuivent avec régularité sur plus de trente années avec plusieurs centaines de lettres, renseignent sur ces engouements scientifiques.

Seules les lettres des années 1780 sont évoquées ici : le mesmérisme fait son apparition dans les milieux privilégiés et occupe alors leurs échanges, de quoi observer de près les transmissions de connaissances qui en découlent. A cette date, les deux amies ont une soixantaine d'années. Elisabeth Du Bourg est veuve depuis peu et se consacre d'autant plus aux sciences : histoire naturelle, botanique, chimie, anatomie, ou encore astronomie, tout l'intéresse ! Sa véritable passion est toutefois la médecine et avec son fils aîné, elle réalise diverses expérimentations médicales [17]. Dès 1779, le magnétisme animal suscite la curiosité et l'admiration des élites européennes et en particulier parisiennes [18]. Son inventeur, Anton Mesmer, s'est installé un an plus tôt dans la capitale française, à la suite d'un conflit avec la Faculté de médecine de Vienne. Il postule que l'univers baigne dans un fluide très fin, à l'origine de la lumière, de l'électricité et du magnétisme, qui pénètre et enveloppe les corps. La maladie proviendrait d'un obstacle gênant la circulation du

16. L'ordre des Chevaliers Maçons Elus Coëns de l'Univers est un rite initiatique appartenant au mouvement illuministe fondé en 1767 par Martines de Pasqually. Dans certaines lettres, Elisabeth Du Bourg est appelée « très respectable frère » ou « très vénérable maître féminin ». Or la participation des femmes est contraire aux règles régulières de la franc-maçonnerie. Le fondateur des Elus Coëns a néanmoins accepté l'initiation de quelques femmes, tout en doutant de leurs capacités théurgiques. Voir M. Taillefer, *La franc-maçonnerie toulousaine : 1741-1799*, p. 103.

17. Voir par exemple le récit de Mathias, alors en voyage en Italie, sur la salle d'anatomie de Bologne où sont exposés des cadavres de cire et des écorchés de taille humaine ; AMT, fonds Du Bourg, 5S446, (35), lettre de Mathias Du Bourg à sa mère, 10 novembre 1769. Sur sa mise en pratique de ses connaissances scientifiques, voir Ch. Dousset-Seiden, « La présidente du Bourg ».

18. Sur le mesmérisme, ou « magnétisme animal », on lira R. Darnton, *La fin des Lumières, le mesmérisme et la révolution*.

fluide que le déclenchement d'une crise permettrait de surmonter [19]. Anton Mesmer prodigue ses soins à l'aide d'un baquet – une cuve remplie d'eau, de limaille, de verre pilé et de bouteilles – qui emmagasine le fluide transmis par des verges de fer appliquées sur les parties malades. Une douzaine de personnes peuvent s'y installer, reliées entre elles par une corde assurant la circulation du fluide ; une chaîne peut aussi être formée en se touchant le pouce et l'index. Les souffrant-e-s sont plongé-e-s dans une ambiance intimiste, chargée d'encens et de musique. Peu à peu, des spasmes apparaissent, les corps sont pris de langueurs nerveuses, parfois suivies de convulsions. Une chambre matelassée est mise à leur disposition pendant la crise, qui préfigure la guérison [20]. Ces manifestations corporelles étranges émerveillent ou horrifient le public qui se presse aux portes du cabinet parisien du magnétiseur. Les salons ne cessent de relayer les victoires d'Anton Mesmer sur la maladie ou concentrent, au contraire, critiques et sceptiques [21].

Dès le commencement de ces expérimentations, le magnétisme animal fait donc son apparition dans les lettres d'Elisabeth Du Bourg et de Marie de Livry, la première y voit un moyen de guérir nombre de maux, la seconde est bien plus dubitative. Elle s'estime plus « terre à terre » et souhaite à sa correspondante de perdre en vieillissant le « goût des choses merveilleuses » et ses « imaginations dans la tête » [22]. Depuis Toulouse, Elisabeth s'appuie cependant sur son amie pour satisfaire sa curiosité et animer son salon. Marie devient son informatrice principale, par le biais des lettres hebdomadaires échangées de 1779 à 1786. Il n'est pas question d'en détailler la teneur [23], mais de mettre en valeur le positionnement des deux femmes dans l'acte de transmission.

Tout d'abord, leur correspondance contredit les représentations communes sur les transmissions féminines tant par sa qualité scientifique que par ses ambitions : il ne s'agit pas de se contenter des savoirs utiles aux

19. P. Mazliak, *La biologie au siècle des Lumières*, p. 387.

20. C. Tournier, *Le mesmérisme à Toulouse*.

21. R. Darnton, *La fin des Lumières, le mesmérisme et la révolution,* p. 43. Pour Robert Darnton, qui a longuement étudié le phénomène Mesmer, le mesmérisme n'est pas contraire à l'esprit des Lumières et semble « occuper une place qui se situe quelque part à la frontière où la science se fond en pseudo-science et occultisme ».

22. AMT, fonds Du Bourg, 5S457, lettre de M^me^ de Livry à M^me^ Du Bourg, 1 avril 1787.

23. Voir N. Hanafi, *Le frisson et le baume*, p. 82-90.

soins domestiques, mais de participer à un projet des plus audacieux : la recherche du remède universel. Ensuite, les enjeux de l'échange épistolaire diffèrent entre les deux femmes. Le rôle d'informatrice de Marie la place à la tête d'un réseau de diffusion des connaissances scientifiques à l'échelle nationale : Mme Du Bourg s'enquiert auprès d'elle des différentes publications sur le magnétisme animal, et elle lui envoie régulièrement des mémoires, brochures et tout autre ouvrage sur le sujet, dont la plupart sont très théoriques. Ceci permet à Elisabeth d'accéder à des imprimés indisponibles à Toulouse où l'engouement pour le mesmérisme est plus tardif. Il faut effectivement attendre 1784, soit près de cinq ans après les premiers débats parisiens, pour que les journaux locaux s'emparent du sujet. Le fait est que la Toulousaine se vante d'avoir rassemblé avec le concours de Marie, « tout ce qui a été écrit pour ou contre M. Mesmer[24] » depuis son arrivée à Paris en 1779. Par leurs échanges, les épistolières construisent un véritable réseau parallèle de diffusion des connaissances scientifiques, s'autonomisant des relais classiques que sont la presse et la librairie. Les transmissions de savoir opérées par Mme de Livry peuvent relever d'un mode descriptif :

> Mesmer entreprend de guérir tous les maux possibles, il assure qu'il en viendra à bout. Toutes les personnes qui sont en état de l'aller trouver vont deux fois par jour chez luy. Il y a des malades qu'il touche simplement parce qu'il prétend toujours être lui-même magnétique, d'autres à qui il fait prendre des drogues, entre autre de la crème de tartre qu'on soupçonne être imprégnées de magnétisme[25].

Cependant, Marie ne se borne pas toujours à acheminer vers Toulouse les imprimés sur le magnétisme animal ou à rendre compte de sa pratique. Exprimant souvent son profond scepticisme, elle propose une explication aux guérisons miraculeuses prodiguées par Anton Mesmer :

> Je me suis renseignée sur le médecin de Créteille. Je n'ai pas eu de peine à apprendre que c'est un charlatan qui pendant quelques tems a habité à Vienne en Autriche d'où il a été obligé de sortir quand on a connu tout son charlatanisme. Les certificats de guérisons qu'il a opéré

24. AMT, fonds Du Bourg, 5S457, lettre de Mme de Livry à Mme Du Bourg, 29 mai 1784.

25. *Ibid.,* 23 avril 1780.

> par la vertu du magnétisme qui sont insérées dans le *Journal encyclopédique* du mois de décembre 1778 ne sont que de personnes qui avoient des vapeurs et auxquels il ne faut point de remèdes. […] Les personnes qui vont s'établir à Créteil font certainement plus d'exercice qu'elles n'en faisoient à Paris ce qui est capable d'opérer leur guérison [26].

Confortée par ses lectures, Marie de Livry critique souvent les procédés de Mesmer et les biais qui ne permettent pas de savoir s'il est véritablement à l'origine des guérisons dont il se vante :

> J'ai fait ce que j'ai pu […] pour savoir si effectivement il avoit guéri quelqu'un de la surdité. Je n'ay sçu personne qui en ait été guérit radicalement, on dit qu'il y a des personnes qui croyent être un peu moins sourde. Il faudroit pour être bien sûre de cela savoir si ceux qui se disent mieux étoient véritablement sourde, si la surdité n'étoit pas occasionnée par une espèce de calus qui se forme dans l'oreil, on guérit en l'arachant [27].

Elle prend l'habitude, à la demande d'Elisabeth, d'être au plus près de l'événement. Marie retranscrit ses propres expériences ou celles de son valet envoyé auprès du magnétiseur, comme elle recueille les avis et rumeurs de la capitale. Parfois, elle devance les attentes de sa correspondante, notamment lorsqu'un essai va dans le sens de ses propres convictions. La Parisienne envoie par exemple des pièces de théâtre qui raillent le thérapeute aussi bien que le rapport de la Commission royale de médecine (1784) postulant que le magnétisme animal n'existe pas, les crises étant provoquées par l'ascendant qu'exerce Mesmer sur ses malades. Tout en respectant l'engouement de sa correspondante, Marie n'en garde pas moins sa capacité à exprimer son avis. Les connaissances véhiculées passent donc dans un premier temps par le prisme de cette médiatrice qui influence de fait la constitution des savoirs, sans pour autant parvenir à freiner l'enthousiasme d'Elisabeth, preuve de la grande indépendance d'esprit de celle-ci et d'un rapport amical horizontal entre les deux femmes, qui justifie leur liberté de ton et d'opinion.

Au-delà du service qu'elle rend à Elisabeth, Marie trouve dans cette correspondance matière à développer sa propre réflexion sur la question.

---

26. *Ibid.,* 3 avril 1779.
27. *Ibid.,* 26 mai 1780.

Cet échange témoigne de la construction d'un espace de réflexion scientifique contradictoire, puisque les deux femmes débattent de ce sujet. Dans ce salon virtuel où elles s'adonnent au raisonnement, en un siècle qui ne leur en donne pas la légitimité, elles ont la possibilité d'échanger sans craindre d'être taxées de prétentieuses à cause de leur inépuisable intérêt pour les sciences[28]. L'échange épistolaire fonctionne alors comme un lieu de réflexion scientifique au féminin, se développant en parallèle des cénacles savants masculins auxquelles les femmes n'ont pas accès. Ce serait néanmoins dénaturer cette correspondance que d'en faire un espace intime et clos où deux femmes s'adonneraient en secret à leur passion, car les lettres de Marie de Livry sont lues en public par Elisabeth Du Bourg qui passe pour être la « gazette de la ville » selon l'expression de sa correspondante. La Toulousaine aime effectivement à lire dans son salon certaines des lettres qui lui parviennent. Marie sait qu'elle s'adresse à un auditoire bien plus large, qu'elle connaît d'ailleurs étant originaire de Toulouse. Ses courriers sont l'occasion d'incarner les nouvelles de Paris, tout en défendant son avis sur le mesmérisme. Elle profite de son positionnement géographique et social pour participer, en son nom, à la circulation des connaissances à une échelle nationale. L'ambiguïté du privé/public de cet espace de transmission permet finalement à la scriptrice de revendiquer, de façon acceptable pour une femme, une forme d'expertise sur une matière scientifique. Ses lettres sont ainsi le véhicule et le support d'affirmation d'un rôle social.

Pour Elisabeth, les enjeux diffèrent quelque peu. Bien sûr, elle est un relais de l'information scientifique de Paris à la province, mais l'épistolière envisage surtout sa correspondance comme un moyen de rassembler des connaissances théoriques sur le mesmérisme afin de nourrir ses expérimentations. Après une phase documentaire qui dure quelques années, elle se lance, accompagnée de son fils, dans la mise en pratique des principes du magnétisme animal. Sa démarche participe de l'engouement mondain pour les sciences, mais demeure originale, surtout pour une femme[29]. Elle exprime davantage un véritable intérêt pour la science

28. Sur la position difficile des femmes de sciences à l'époque moderne, voir D. Haase-Dubosc, « Intellectuelles, femmes d'esprit et femmes savantes au XVII^e^ siècle ».

29. Sur les femmes de sciences à l'époque moderne, voir C. Nativel, *Femmes savantes, savoirs des femmes* ; J.-P. Poirier, *Histoire des femmes de sciences en France*.

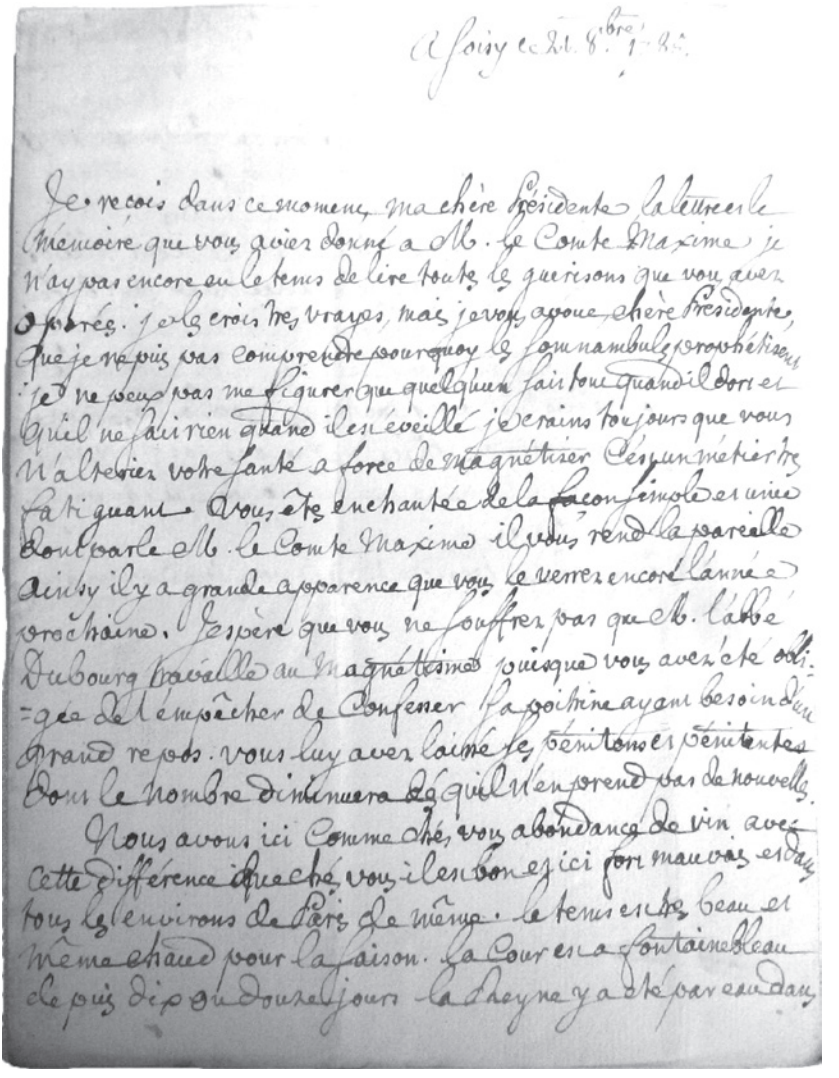

Lettre de M^me^ de Livry à M^me^ Du Bourg,
21 octobre 1785, AMT, fonds Du Bourg, 5S457

qu'une simple curiosité assouvie par la théâtralisation de la preuve scientifique ; son but assumé est de trouver la panacée, le remède universel. Elisabeth décide donc, en 1784, alors que le mesmérisme est officiellement discrédité par le rapport de la Commission royale, d'installer un baquet dans son hôtel toulousain. La famille magnétise les proches ou bien les paysans qui acceptent de se prêter à l'expérience [30]. Elisabeth s'intéresse aussi à la technique du marquis de Puységur, précurseur de l'hypnothérapie. Elle reçoit son frère, Maxime de Puységur, également magnétiseur, et en 1786, elle héberge même Anton Mesmer fuyant les critiques de plus en plus acerbes des milieux parisiens. Pendant un mois, un baquet est mis à sa disposition [31]. M^me^ Du Bourg a alors tout loisir de le voir magnétiser et de perfectionner avec lui sa propre technique.

Elle réalise également des séances d'hypnose et de somnambulisme, demandant aux somnambules de trouver des remèdes, testant ainsi la théorie selon laquelle ils procèdent de l'hyperesthésie et sont donc à même de délivrer des savoirs sur le corps, comme de connaître les thérapeutiques appropriées aux malades. Dans les lettres à Marie de 1784 à 1787 surtout, Elisabeth mentionne ainsi ses essais, encouragée par sa correspondante qui, quoique souvent sceptique, n'en recherche pas moins des remèdes aux nouveaux maux qui l'assaillent : « N'oubliez pas, je vous prie, de demander à votre somnambule un remède pour la surdité occasionnée par la vieillesse, car je sens que je deviens plus sourde de jour en jour [32] ». Ces diverses expérimentations lui permettent d'opérer une circulation inverse des connaissances : après la première phase d'information dans laquelle Marie de Livry est la plus active, c'est ensuite à elle de prendre le relais et de faire le détail de ses expériences ; la province livre alors à Paris le fruit de ses recherches.

Au-delà des éléments factuels révélés par la correspondance des deux femmes, soulignons qu'Elisabeth y trouve, même davantage que Marie, l'occasion de marquer un positionnement social : celui d'une véritable femme de sciences désireuse de participer, aux côtés des hommes et par ses expériences, à l'avènement du bonheur de l'humanité. Elle opère une

30. AMT, fonds Du Bourg, 5S457, lettre de M^me^ de Livry à M^me^ Du Bourg, 30 juin 1785.

31. C. Tournier, *Le mesmérisme à Toulouse*, p. 22.

32. AMT, fonds Du Bourg, 5S457, lettre de M^me^ de Livry à M^me^ Du Bourg, 14 janvier 1786.

véritable mise en scène de soi par la lecture publique des lettres de son amie évoquant ses propres expérimentations. Elles sont un palliatif à un manque de reconnaissance sociale. Dans cet espace complexe, privé et public, Elisabeth se construit une identité en décalage avec les rôles féminins traditionnels. Ses réalisations personnelles ne sauraient, en effet, faire oublier les difficultés rencontrées par la plupart des femmes qui souhaitent dépasser la simple curiosité mondaine pour se lancer dans de véritables démarches scientifiques. Elisabeth Du Bourg connaît bien ces entraves : elle ne peut publier facilement le résultat de ses travaux, participer aux débats de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Toulouse, et encore moins profiter des enseignements des professeurs de la Faculté de médecine qui fréquentent quant à eux son salon. Sa correspondance avec Marie de Livry est donc une porte ouverte vers le savoir, qui lui assure aussi l'exclusivité, bien avant que les journaux toulousains et les cénacles savants ne s'emparent de ces thèmes. Elisabeth doit cependant accepter que son engagement scientifique ne soit pas reconnu, car elle n'oserait en retirer ni gains, ni même une quelconque notoriété, tandis que son fils, lui, siège dans les institutions savantes locales. Sans ce complice pour mener ses expériences, aurait-elle réussi ? Rien n'est moins sûr.

La puissance du « qu'en-dira-t-on » définit la limite entre l'engouement féminin convenable et la science masculine, frontière complexe qu'ont eu à franchir les rares femmes scientifiques des Lumières. Et les essais thérapeutiques d'Elisabeth ne sont pas du goût de tous. Certains y voient une excentricité ou s'interrogent sur le bien-fondé de l'implication féminine. En témoigne un article – anonyme ! – publié dans les *Affiches, annonces et avis divers de Toulouse,* le 19 mai 1784, alors que l'épistolière se lance dans la pratique : « Les femmes sont-elles aussi propres que les hommes à la science magnétique ? J'en doute, mais je n'ai pas les données nécessaires pour résoudre le problème. »[33] L'auteur défend l'idée d'une moindre aptitude des femmes à l'exercice des sciences et semble quelque peu jaloux de l'intérêt suscité par les expériences d'Elisabeth Du Bourg dans la ville de province, où son positionnement précurseur en faveur de l'inoculation avait déjà fait couler beaucoup d'encre. Ainsi peut-on avancer que la pratique épistolaire d'Elisabeth constitue un espace où revendiquer ses expériences, en parler à la première personne, sans risquer

33. Bibliothèque nationale de France, Tolbiac, 4-LC11-976, *Affiches, annonces et avis divers de Toulouse,* 19 mai 1784, n°20, article anonyme.

d'être moquée[34]. Tandis que les préjugés, aujourd'hui nommés sexistes, gênent ses ambitions scientifiques, elle investit l'écrit pour modeler une existence plus conforme à ses aspirations : nul doute que ces échanges de savoirs et les usages sociaux de la lettre participent à la construction d'une image de soi comme femme de sciences.

⁂

Trois femmes, trois pratiques d'écritures montrant la grande variété des motivations qui guident un acte peu questionné par les historien-ne-s parce qu'à première vue banal[35]. Pour Elisabeth Charrière, l'acte de transmission recouvre une attention maternelle comme un souci de maintenir son autorité au sein de la famille, pour Marie de Livry une volonté de rendre service à son amie, mais aussi de participer à la diffusion des nouveautés scientifiques en étant la « voix de Paris », pour Elisabeth Du Bourg l'ambition de trouver la panacée et de devenir une femme de sciences, libre d'apprendre et d'expérimenter, de peser comme un homme des Lumières. Leurs lettres énoncent des expériences et pratiques sociales, en même temps qu'elles illustrent la dimension performative de l'écrit, à la fois pouvoir de représentation et d'action, quand bien même il reste balbutiant et peine à s'extraire de l'espace virtuel – toutefois étroitement connecté à l'expérience vécue – que constitue le cadre épistolaire. L'acte d'écriture, moment réflexif par excellence, participe bien à l'élaboration d'une représentation de soi et d'un positionnement social qui peuvent, par moments, être finalement très éloignés de la réalité de la condition de ces femmes. Les échanges épistolaires ouvrent aussi le champ des possibles : ils donnent l'occasion de contourner les contraintes liées à leur statut social en acquérant des connaissances peu

34. A ce titre, la problématique de la « visibilité sociale » des femmes développée dans l'ouvrage collectif suivant paraît particulièrement pertinente : G. Dermenjian, J. Guilhaumou, M. Lapied, *Femmes entre ombre et lumière*.

35. Les rouages de la transmission et ses enjeux ont davantage été questionnés par les anthropologues (voir D. Berliner, « Anthropologie et transmission »), tandis que les historien-ne-s se sont surtout concentré-e-s sur les modalités de la transmission, et notamment pour les femmes, sur les pratiques épistolaires qui leur sont dédiées ou qu'elles mobilisent. Voir J. Peiffer, « La littérature scientifique pour les femmes au siècle des Lumières » ; B. Diaz, « Les femmes à l'école des lettres » ; I. Brouard-Arends, M.-E. Plagnol-Dieval, *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*.

accessibles aux femmes ou de jouer un rôle dans la diffusion des sciences, privilège plutôt masculin.

La pratique épistolaire permet d'accéder à une compréhension approfondie des ressorts de l'échange des savoirs. Les correspondances témoignent de rapports de force et de hiérarchies sociales plus ou moins implicites, rendus visibles par une analyse minutieuse de la position des individus au sein des contextes dans lesquels ils s'inscrivent. Ainsi, procéder par études de cas amène souvent à mettre à distance le contenu – ce qui est transmis – par rapport au signifiant – ce que l'acte de transmission dit des interactions sociales. Cette démarche convie à une lecture « feuilletée » des pratiques sociales données à voir ou portées par les échanges épistolaires. Elle invite à en mesurer les enjeux en plaçant les individus et leurs motivations, objets de diverses hypothèses, au cœur de la réflexion. Du moins peut-on tenter de comprendre finement les usages sociaux des lettres qui permettent, contrairement à d'autres egodocuments, de construire de manière dialoguée un récit porteur d'une potentielle réinvention de soi, particulièrement importante à saisir quand on étudie les femmes et leurs processus identitaires. Dans le cas des élites féminines des Lumières, le cadre épistolaire, très largement investi, constitue à mon sens un outil d'affirmation de statuts sociaux en construction ou difficilement revendiqués ailleurs. Le déplacement du regard qu'implique l'étude de cas révèle la capacité – ou tout du moins la volonté – de certaines à s'extraire de leur condition sociale en se saisissant d'espaces de liberté (fictifs ou réels) et en usant de contournements qui indiquent en retour le poids des pouvoirs et contraintes qui pèsent sur l'ensemble des femmes de leur milieu.

Nahema Hanafi
Université d'Angers

BIBLIOGRAPHIE

Beauvalet-Boutouyrie, Scarlett, *Etre veuve sous l'Ancien Régime*, Paris, Belin, 2001.

Berliner, David, « Anthropologie et transmission », *Terrain*, 55 (2010), p. 4-19.

Brouard-Arends, Isabelle, Plagnol-Dieval, Marie-Emmanuelle (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.

Corbin, Alain, Courtine, Jean-Jacques, Vigarello, Georges (dir.), *Histoire du corps. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2005.

Darnton, Robert, *La fin des Lumières, le mesmérisme et la révolution*, Paris, Odile Jacob, 1995.

Diaz, Brigitte, « Les femmes à l'école des lettres. La lettre et l'éducation des femmes au XVIII^e siècle », in *L'Epistolaire, un genre féminin ?*, dir. par Christine Plante, Paris, Champion, 1998.

Diaz, Brigitte, Siess, Jurgen (dir.), *L'épistolaire au féminin : correspondances de femmes (XVIII^e-XX^e siècles), Actes du Colloque de Cérisy-la-Salle, 1-5 octobre 2003*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2006.

Dermenjian, Geneviève, Guilhaumou, Jacques, Lapied, Martine (dir.), *Femmes entre ombre et lumière : recherches sur la visibilité sociale, XVI^e-XX^e siècles*, Paris, Publisud, 2000.

Dousset-Seiden, Christine, « La présidente du Bourg : diffuser et mettre en pratique ses lectures », in *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, dir. par Isabelle Brouard-Arends, Marie-Emmanuelle Plagnol-Dieval, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 75-92.

Gargam, Adeline, « Savoirs mondains, savoirs savants : les femmes et leurs cabinets de curiosités au siècle des Lumières », *Genre & Histoire*, 5 (2009), consulté en ligne le 4 janvier 2010, http://genrehistoire.revues.org/index899.html.

Goody, Jack, *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit, 1978.

—, *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, PUF, 1994.

Grassi, Marie-Claire, *L'art de la lettre au temps de la « Nouvelle Héloïse » et du romantisme*, Genève, Slatkine, 1994, p. 31.

Guilhaumou, Jacques, « Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, 41 (2012/1), p. 25-34.

Haase-Dubosc, Danielle, « Intellectuelles, femmes d'esprit et femmes savantes au XVII^e siècle », *Clio*, 13 (2001), p. 43-67.

Hanafi, Nahema, *Le frisson et le baume. Souffrantes et soignantes au siècle des Lumières*, Thèse de doctorat, Université Toulouse II-le Mirail et Université de Lausanne, 2012.

Mazliak, Paul, *La biologie au siècle des Lumières*, Paris, Vuibert/Adapt, 2006.

Mouysset, Sylvie, Lacoue-Labarthe, Isabelle, « De " l'ombre légère " à la " machine à écrire familiale " : l'écriture quotidienne des femmes », *Clio*, 35 (2012), p. 7-20.

Nativel, Colette (dir.), *Femmes savantes, savoirs des femmes. Du crépuscule de la Renaissance à l'aube des Lumières*, Genève, Droz, 1999.

Passeron, Jean-Claude, Revel, Jacques (dir.), *Penser par cas*, Paris, EHESS, 2005.

Peiffer, Jeanne, « L'engouement des femmes pour les sciences au XVIII^e siècle », in *Femmes et pouvoirs sous l'Ancien Régime*, dir. par Danielle Haase-Dubosc, Eliane Viennot, Paris, Editions Rivages, 1991, p. 196-222.

Peiffer, Jeanne, « La littérature scientifique pour les femmes au siècle des Lumières », in *Sexe et genre dans la hiérarchie entre les sexes*, dir. par Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail, Paris, CNRS, 2002, p. 137-146.

Poirier, Jean-Pierre, *Histoire des femmes de sciences en France, du Moyen-Age à la Révolution*, Paris, Pygmalion, 2002.

Reeser, Todd, *Moderating Masculinity in Early Modern Culture*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2006.

Silver, Marie-France, Girou-Swiderski, Marie-Laure, *Femmes en toutes lettres : les épistolières du* XVIII^e *siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.

Taillefer, Michel, *La franc-maçonnerie toulousaine : 1741-1799*, Paris, ENSB-CTHS, 1984.

Tournier, Clément, *Le mesmérisme à Toulouse, suivi de lettres inédites du XVIII^e siècle d'après les archives de l'hôtel Du Bourg*, Toulouse, Imprimerie Saint-Cyprien, 1911.